

Crémation Magazine, juillet 2017

Crémation Magazine n° 03 / Juillet 2017

Droit et crémation

Quel statut juridique pour les restes humains ?

L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crématoire Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?"

Après avoir travaillé sur les législations européennes en matière de crémation (2011) puis sur l'éthique et la crémation (2014) l'objectif est de réunir à Nancy le 27 octobre 2017 des universitaires et des militants de la crémation pour réfléchir au statut des restes humains dans une approche inter disciplinaire volontairement progressiste.

L'évolution de la loi française en matière de crémation et de destination des cendres repose sur l'assimilation des poussières de corps au cadavre entier ce qui bouleverse les catégories traditionnelles. La notion de restes humains mérite d'être analysée tant sur le plan juridique, qu'anthropologique et/ou médical. Plusieurs courants de pensée s'opposent, certains se félicitent de cette assimilation nouvelle au nom de l'ordre public, d'autres contestent cette extension au nom de la liberté individuelle.

De nombreuses questions restent posées. L'interdit contemporain de péjoration des cendres est-il réversible ? La justice peut-elle interdire une crémation au nom d'un impératif médico-légal ? L'un peut-il sublimer des cadavres humains ? L'homme peut-il revendiquer des parties détachées de son corps ?

L'Université de Lorraine est un lieu de débat et de réflexion propice à la juxtaposition des analyses. Les débats s'annoncent riches et constructifs. Des actes du colloque sont d'ores et déjà programmés.

Bruno Py
Pr. de droit privé et sciences criminelles
Université de Lorraine
UG-ISCIMED 847201



Colloque : "Droit et crémation : le statut juridique des restes humains"
Vendredi 27 octobre 2017
Faculté de droit de Nancy
nancy.cremation2017@gmail.com

L'Université de Lorraine (UDL) et l'Union Crématoire Européenne (UCE) organisent le vendredi 27 octobre 2017, à Nancy, un colloque sur le thème : "Droit et crémation : quel statut juridique pour les restes humains ?". La journée sera consacrée à plusieurs communications d'invités ainsi qu'à des échanges en ateliers.

Entrée libre
Matinée : 9 h - 13 h
8 h 30 : Accueil
Bruno Py, Pr. UDL
9 h : Introduction du colloque :
Maurice Thoré, président UCE
Laurent Méhant, maire de Nancy
Pierre Metznerhart, président UDL
F. Gattner, doyen fac. de droit UDL
9 h 30 : Les mœurs et les sens
Marc Mayer (ULBCLUC)
10 h : La loi française et la crémation
Jean-Pierre Szeur, sénateur du Loiret
10 h 30 : La loi française et les restes humains
Bruno Py, Pr. UDL

11 h : Et dans les autres pays...
Xavier Godard, dir. crématorium Bruxelles
Cristina Vargas, Pr. Université de Turin - Italie
Pierre Vidallet, France
11 h 30 : Quelques approches anthropologiques
Michel Signoli, dir. de rech. CNRS, AMU
12 h : Quelques approches éthologiques
Olivier Décor, Pr. UDL
12 h 30 : Débat avec la salle

Après midi : 14 h 30 - 17 h 30
Atelier 1 : Restes humains, volonté du défunt et cadre juridique
Animation : Jean-Paul Peith (SBCUCC) et Frédérique Flaisant (FFCUCC)
Danielle Adriaenssens (dir. Ville de Liège)
Philippe Dussard (dir. crématorium de Walkerslad - Belgique)
Pierre Vidallet (co-fondateur de La Sé des Crématoriums de France), Magistrat
Atelier 2 : Restes humains et univers médical
Animation : Bruno Py et Laurent Marillière
Direction juridique du CHU - doyen de la faculté de médecine de Bruxelles - Médecin légiste - Anatomopathologiste - Conservateur Musée
17 h : Synthèse par les modérateurs de chaque atelier
17 h 30 : Synthèse générale et conclusion UCE & UDL
18 h 30 : Cocktail à l'Hotel de ville

31

1 / 1

Phoca PDF